

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 24 novembre 2023**

**– Point 8.1 à l'ordre du jour –**  
**Délibération n° 2023-20**

**Autorisant la Directrice générale à lancer la procédure d'appel d'offres, à attribuer et signer le marché ayant pour objet la mise en place et la gestion du deuxième niveau de la ligne d'aide à l'arrêt du tabac « Tabac info service ».**

Vu l'article R.1413-12 du Code de la santé publique ;

Vu la délibération n°2016-08 du conseil d'administration du 19 octobre 2016 relative à l'adoption des seuils de compétence du conseil d'administration concernant les contrats, marchés publics, concours et subventions ;

Le conseil d'administration de Santé publique France,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**Article 1°** - Autorise la Directrice générale de Santé publique France à lancer la procédure d'appel d'offres, à attribuer et signer le marché ayant pour objet la mise en place et la gestion du deuxième niveau de la ligne d'aide à l'arrêt du tabac « Tabac info service ».

**Article 2°** - La Directrice générale est chargée de la mise en œuvre de la présente délibération.

Signé

Délibération rendue exécutoire  
le : 14 décembre 2023

Sylvie LEMMET  
Présidente du Conseil d'administration